L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 FEVRIER 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 17 FEVRIER 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et Souliers.

Les traités de réciprocité des Etats-Unis.

M. Blaine a bien des défauts; il a commis bien des fautes; il s'est rendu coupable de bien des actes blâmables, accomplis sciemment et de dessein prémédité, mais il a une qualité qu'on ne saurait lui contester : la persévérance dans la poursuite d'une œuvre qu'il a à cœur. Une fois qu'une pensée lui a pénétré dans le cerveau, il ne la lâche plus; il la retourne dans tous les sens; il en tente l'application de mille façons différentes, et il ne s'arrête dans ses efforts que quand il est arrivé au but ou que les circonstances le forcent à abandonner la partie, à céder la place à d'autres.

Le rêve qu'il caresse, depuis sa première entrée aux affaires, c'est d'établir la suprématie politique et, surtout, économique, des Etats-Unis sur le Nouveau-Monde. L'idée est patriotique et nous ne saurions la blâmer. Il y a, assurément, beaucoup plus de vitalité dans l'Union que dans le reste du Continent, et ce dernier n'aurait probablement qu'à gagner à cette sujétion d'hégémonie qu'on voudrait lui imposer, mais, comme bon nombre de politiciens américains, qui ont plus d'activité que de prudence, plus de "go ahead" que de savoir, M. Blaine s, tout d'abord, mal engagé la partie; il a voulu faire le rodomont vis-à-vis d'une petite République du Sud, à laquelle il croyait en imposer par ses grands airs. Il avait oublié que, pour pouvoir jouer au Bismarck, il faut avoir au Moltke derrière soi, et qu'il n'y a pas de bonne diplomatie sans une forte armée pour l'appuyer. M. Blaine ne pouvait atteindre cette République que par mer; or il n'avait pas de marine. Le Chili, qui se sentait à l'abri de ses attaques, n'a tenu aucun compte de ses menaces, et le secrétaire d'Etat, battu, a dû abandonner, à la fois, la lutte et son portefeuille.

L'an dernier, remonté au pouvoir, M. Blaine a repris en sous-œuvre son premier dessein—cette fois, sous la forme d'un congrès dit Pan-American. Il voulait établir un Zollverein américain, une sorte d'union commerciale; il s'est heurté, alors, contre un nouvel obstacle. Les Républiques latines consentaient bien à accorder des avantages aux Etats-Unis, mais, à condition que les Etats-Unis les paieraient de retour. Elles étaient, d'ailleurs, satisfaites de l'état de leurs relations commerciales avec les puissances européennes, et elles ne voulaient pas l'aller, imprudemment, la proie pour l'ombre. Nouveau coup d'épée dans l'eau.

Cependant, tenace comme il l'est, le secrétaire d'Etat ne considérait pas encore comme vaincu; il avait beaucoup appris durant les conférences qui venaient d'avoir lieu à Washington; "rien d'autant donnant," lui avait-on dit. Il comprit et émit l'idée de traités de reciprocité, qu'il fit insérer dans le fameux bill McKinley, et qui réalise—en partie, du moins—le dessein qu'il poursuit depuis longues années.

Ici, croyons-nous, M. Blaine est sur la raie vraie, et s'il ne se laisse pas aveugler par ses ambitieuses prétentions, il peut réussir. Il y a, au nord, le Canada; au sud, le Brésil, le Venezuela, le Mexique et d'autres Républiques d'origine espagnoles ou latines, qui, toutes, accepteront volontiers ses offres, si elles les savaient franchement faites, et elles n'y apercevront aucun piège plus ou moins adroitement caché.

Le Canada s'est, récemment, prononcé chaleureusement en faveur de la réciprocité; c'est le seul moyen qu'il ait d'échapper aux rigueurs du Bill McKinley, qui coupe impitoyablement toute communication commerciale entre lui et l'Union. Le Canada ne peut se passer de son trafic avec les Etats-Unis; ce serait, pour lui, un véritable désastre; il n'épargnera rien, pour l'éviter. La conclusion d'un traité, sur ce pied, entre lui et l'Union, semble chose facile; la nécessité le force à se montrer de bonne composition, et le gouvernement du Dominion est, en cela, d'accord avec les populations.

Quant au Brésil, l'arrangement est déjà conclu. La nouvelle République n'a, pourtant, pas énormément à gagner à l'opération. Son principal produit—le café—jouit déjà de l'entrée en franchise; quant au sucre, il a le même privilège, en vertu du nouveau tarif de l'Union. De ce côté, à notre avis, les Etats Unis ont presque tous les avantages. Les produits de l'Ouest—la farine, les viandes salées, le linge fait, les confections, les instruments aratoires de toutes sortes, les machines pour filatures et usines—doivent trouver un placement rapide et facile dans ce vaste pays, qui en a grand besoin, qui les fait venir d'Europe.

Reste à savoir si nos articles sont d'aussi bonne qualité que ceux du Vieux-Monde, si nous pouvons les offrir aux mêmes conditions de bon marché et de crédit. Que les Républiques latines de l'Amérique du Sud aient des sympathies sincères pour leur sœur de l'Amérique du Nord, nous n'en doutons nullement; que ce sentiment aille jusqu'au sacrifice des intérêts, nous n'en croyons pas un mot. Or sous presque toute les rapporte, l'Europe a l'avance sur nous; elle connaît mieux les besoins de populations; elle est accoutumée à les servir, quand et comme elles l'entendent; elle y connaît à fond le personnel commercant et trafiquant; elle sait à qui elle peut se fier et le degré de crédit qu'elle doit accorder; enfin, elle a des lignes de communication, directes et rapides, qui lui permettent de multiplier ses expéditions.

Tout cela manque à l'Union américaine. On exagère donc un peu les avantages que l'on doit tirer, immédiatement, de ce système, aujourd'hui tant préconisé, de la réciprocité. Il faudra, probablement, bien du temps, pour que le déplacement se fasse à notre bénéfice.

Néanmoins, on ne peut que féliciter M. Blaine du succès qu'il obtient, en ce moment—surtout avec le Brésil, le Mexique, l'Ile de Cuba et le Venezuela. Bougeons que la Nouvelle-Orléans doit profiter de ce nouvel état de chose. Elle se trouve placée en vedette sur la route qui conduit à ces Etats; elle doit servir d'intermédiaire entr'eux et le grand Ouest. Donc, sans nous livrer à des illusions, toujours dangereuses, sur l'avenir qui nous est réservé, par suite des traités déjà conclus ou en voie de négociation, nous devons, en principe, être heureux de ce qui se passe; mais, avant tout, nous avons besoin de moyens de transport, de voies de communication.

Tant que nous ne verrons pas s'établir, ici, des lignes de steamers, nous nous permettrons de douter du bienfaits de la réciprocité, en ce qui nous concerne. Si, grâce aux intrigues des ports de l'est et du nord-est, les produits qui doivent descendre le Mississippi et le Golfe, prenaient la voie de l'Atlantique, nous aurions plutôt à perdre qu'à gagner au nouveau régime. N'oublions pas que c'est, principalement, notre industrie sucrière qui fait les frais de la réciprocité. Si l'on ne nous accordait pas, comme compensation, les bénéfices du transit, nous serions sacrifiés aux ambitions de M. Blaine.

Un des plus anciens médecins, parlant du Sirop pectoral balsamique de Ducongé, dit : C'est, assurément, le meilleur remède que j'aie jamais prescrit pour les rhumes et la toux.

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 14 février :

Dans la paroisse Rapides, tout le pays, au sud de la Rivière Rouge où l'on compte nous ne savons combien de milliers d'acres, est de formation alluviale. La couleur rouge du sol vient de la couleur des eaux de la rivière, mais les terres sont aussi fertiles que celles qui sont riveraines du fleuve. De plus, elles sont plus légères, parce qu'elles sont plus sablonneuses. Aussi, peut-on, dans la paroisse Rapides, cultiver la canne, à beaucoup meilleur marché que dans nos terres noires, qui sont beaucoup plus lourdes, plus difficiles à retourner. Le tonnage à l'acre et le rendement à la tonne y sont également supérieurs; seulement le climat y est plus froid que dans le sud de l'Etat, et les cannes y sont sujettes à plus d'accidents atmosphériques. On pourrait obvier à ces inconvénients, en ce qui concerne les souches, en les couvrant, en automne, d'une légère couche de terre. Quant à la semence, elle doit être mise en "windrow" immédiatement après avoir été coupée.

Le sol de la paroisse Rapides se prête donc autant à la culture de la canne que celles qui y sont voués depuis longtemps. On y peut élever trois sucres centraux, chacune de la capacité de 10,000,000 de livres—une, près d'Alexandrie, sur l'habitation de M. Wm. Harris. Le terrain est traversé par trois chemins de fer—le Morgan, le Texas Pacific, et le Watkins. L'autre usine dans le voisinage de Lecompte, sur l'habitation E. V. Weems; une troisième, à Cheneyville, ou dans les environs. Ces trois points sont assez distants les uns des autres, pour ne pas se nuire, et chaque usine pourrait se procurer plus de cannes qu'il ne lui en faudrait, pour ne pas chômer un seul instant pendant la saison de la roulaison.

Le Texas Pacific et le Morgan traversent cette région; ils peuvent alimenter aisément les usines qui s'y établiraient. Il y a, de plus, les bayous Bœuf et Robert, qui serpentent dans le pays et sont en état de transporter à ces usines les produits des habitations sucrières. Avant la guerre, M. Ralph Smith avait un chemin de fer particulier qui unissait Lecompte à Alexandrie. Tout comme on connaît cette région, réclame, à grands cris, la construction d'usines centrales. Presque tous les planteurs cotonniers déclarent qu'ils sont prêts à abandonner cette culture, pour faire de la canne, le jour où ils verront s'établir, dans leur voisinage, une usine centrale. Bon nombre d'entr'eux ont même commencé, à tout hasard à planter la canne, persuadés qu'ils sont qu'avant longtemps, il s'élèvera, près d'eux, des établissements de ce genre. Ils n'avaient pas, cette année, l'outillage nécessaire pour rouler leurs cannes; ils les ont expédiées, au loin, s'exposant ainsi à de fortes dépenses. Ils font des offres tentantes aux capitalistes qui voudraient se lancer dans l'affaire. Ils sont prêts, par exemple, à donner l'emplacement et les sablaises nécessaires, à quiconque voudrait faire les frais d'achat du matériel.

Le juge Blackman, d'Alexandrie, et M. Rob. H. Jackson, de Cheneyville, qui ont des propriétés près de Lloyd Bridge, à la jonction des bayous Rapides et Bœuf, font également des avances, afin d'y obtenir une usine centrale.

Un meeting a, du reste, eu lieu à Cheneyville. Il y a été constaté qu'il y avait, dans ces parages, une quantité de fermes plus que suffisante pour y alimenter une usine centrale. Cheneyville est située sur le bayou Bœuf, à la jonction des chemins de fer Morgan et Texas Pacific, au centre d'une contrée fertile où toutes les terres sont déjà en exploitation.

—Voici ce que nous lisons, dans le *Town Talk*, d'Alexandrie :

"Nous avons tout ce qu'il faut pour assurer le succès d'une usine centrale; les terres convenables, les bras, les facilités de transport, et nos fermiers sont impatients de voir surgir un établissement qui leur assure un marché pour leurs cannes. M. E. V. Weems, de Lecompte, est prêt à mettre $10,000 dans l'opération, et il s'engage à obtenir 40,000 autres dollars des autres planteurs du pays.

Les planteurs demandent que les citoyens d'Alexandrie se cotisent pour une somme de $50,000. Les capitalistes, tenant compte des bénéfices de la paroisse, s'engagent à avancer $150,000, si les habitants de Rapides promettent de souscrire la somme de $100,000.

Il n'y a pas à douter d'Alexandrie; elle se fait fort de fournir $50,000; seulement, il faudrait que les actions ne fussent pas d'un prix trop élevé afin que tout le monde, riches et pauvres, pût s'inscrire. Une usine centrale serait un plus grand bienfait, pour Alexandrie et la paroisse Rapides, qu'un chemin de fer. Non seulement elle emploierait un grand nombre de bras, mais les planteurs s'enrichiraient en vendant leurs cannes à la tonne; la propriété hausserait considérablement, de 20 pour cent, au moins, du jour au lendemain. Ne tardons pas; ne remettons pas l'affaire à l'année prochaine; c'est cette année qu'il faut agir.

—Le Département du Revenu Intérieur, de Washington, a demandé au Collecteur du Revenu Intérieur de la Nouvelle-Orléans, les renseignements suivants :

Un rapport sur la marque qu'emploient les producteurs de sucre quand ils expédient leurs marchandises sur le marché.

Indiquer quelle marque serait convenable pour la meilleure distribution possible de la prime.

Où faudrait-il que se fît le pesage, au lieu de production ou sur un autre point central?

Quelle méthode employer pour se rendre compte de la qualité des sucres et quelle marque adopter, une fois le pesage fait?

Quel serait le meilleur mode de paiement de la prime accordée par la loi? Quelles formules adopter pour constater le tout sur les livres?

Suggérer les meilleurs moyens de se conformer aux usages du pays.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 14 février :

Hélas! comme le mauvais temps sait durer quand il s'y décide! Depuis près de deux mois que le temps s'est dérégié, on se demande, de toutes parts, quand il reviendra au beau, et c'est avec impatience que l'on attend les changements de lune, qui jusqu'ici ont toujours de la confiance populaire comme correcteurs ou régulateurs du temps. Mais, cette année, les quartiers de l'astre vagabond se succèdent sans amener le changement souhaité, et, cette semaine encore, une lune nouvelle a remplacé l'ancienne, sans que le temps se soit amélioré.

Jusqu'ici, l'on n'a rien fait dans les champs, sauf le creusement de quelques égouts. Les labourages sont impossibles. On rapporte que, sur plusieurs habitations, le plant de cannes est très endommagé.

Pour ce qui est des routes, il n'en faut plus parler, et il n'y a plus que les médecins, les boulangers et les bouchers, qui soient assez courageux pour s'y engager.

—Samedi, est décédée, rive gauche, Mme Lucien Madère, âgée d'environ 22 ans.

L'*Iberia*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 14 février :

De la pluie, et, pour changer, toujours de la pluie! Les chemins sont de véritables fondrières; aussi nos boulangers ont-ils dû renoncer à faire leur service en charettes, et portent leur pain en esquif. L'omnibus qui transporte les voyageurs à la station du Couvent, a aussi interrompu momentanément ses voyages, et c'est avec peine que les voyageurs se rendent à la station, même à pieds.

Ce temps abominable, accompagné d'une température chaude, n'est pas de nature à égayer les planteurs.

Les travaux des champs sont retardés.

On nous dit, cependant, que le plant de cannes n'a pas trop souffert, jusqu'à présent.

—Le fleuve gonfle toujours, et, jeudi dernier, il était à dix-sept pieds et demi au dessus des basses eaux. Encore une hausse de six pieds et demi, et il aura atteint son point le plus haut.

—Nous publions, à notre troisième page, une lettre que nous a confiée le Dr Brickell et qui met à néant, toutes les nouvelles alarmantes qui ont été publiées, dans les journaux de la ville, à propos de la levée Nita.

Le président du jury de police—M. H. A. Himel—a aussi promptement réfuté, dans les journaux de la ville, les nouvelles mal fondées à propos de cette levée.

La fascine qui doit la protéger contre l'action des lames, se construit rapidement.

—La propriété appartenant à M. Edouard Cambre, a été vendue, à l'enchère publique, ce matin, par le shérif, et a été adjugée à W. L. G. Laiche, pour la somme de $2,400.

Décédée, le mercredi, 11 février, à 6 heures du matin, Mme Vve C. D. Jolly, à l'âge de 69 ans. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, à l'église St-Michel. A la famille éplorée, nous offrons nos sincères condoléances.

Alternative. — Faites usage du sirop pectoral balsamique de Ducongé et guérissez votre rhume, ou ne vous soignez pas au préjudice de votre santé, peut-être au péril de votre vie.

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE.—Dans la séance du 27 janvier, de l'Académie de Médecine, de Paris, le Dr. Brouardel a exprimé l'opinion que la vaccination obligatoire est nécessaire. Il a montré les difficultés, l'impossibilité de l'isolement complet, de la désinfection toujours efficace.

Il a fait voir combien ces mesures rendues obligatoires s'attaqueraient à la liberté individuelle avec une autre violence que l'inoculation du liquide vaccinal. Vainement oppose-t-on que ces mesures ont pu, en France, préserver du choléra, et qu'on les propose, et elles seules, contre la rougeole ou la diphtérie. Elles ont pu être suffisantes dans des circonstances particulières, alors qu'il ne s'agissait de les appliquer qu'à des voyageurs, et si elles sont seules proposées dans la plupart des maladies infectieuses, c'est que, jusqu'à ce jour, on ne connaît pas le vaccin de ces maladies comme on connaît celui de la variole.

Rendre la vaccine facile, en montrer les heureux effets, cela ne suffira pas, de longtemps pour vaincre l'inertie ou les préjugés. L'exemple de Douarnenez le démontre. En deux ans, cette petite ville de 10,000 habitants a perdu 800 des siens, et, pourtant, elle a des médecins qui s'offrirent à vacciner, et, pourtant, la vaccine était prêchée jusque dans les églises. Sans l'obligation, les résultats de la vaccination en France resteront à peu près ce qu'ils sont depuis vingt ans. Il arrivera qu'une seule des petites villes françaises, comme Douarnenez, perdra plus de monde du fait de la variole que toute l'Allemagne et toute l'Angleterre ensemble.

D'ailleurs, la vaccine est sans danger. Avec le vaccin animal, il n'y a pas ou de maladie transmise. On a parlé de la possibilité d'inoculer le bacille de la tuberculose, mais les expérimentateurs, en se plaçant dans les conditions les plus favorables, n'ont jamais réussi à inoculer la tuberculose avec du vaccin pris sur un animal tuberculeux. Or, rien n'est plus facile que de ne pas vacciner avant d'avoir fait l'autopsie de l'animal vaccinifère et de s'être assuré qu'il n'est pas tuberculeux, de sorte que l'objection tomberait au cas même où les expériences, qui ont échoué, eussent réussi.

UNE THÉORIE D'AVOCAT.—Me P....., avocat à la cour d'appel, en France, avait, depuis trois ans, à son service, un domestique en qui il avait la plus grande confiance. On va voir si cette confiance était bien placée.

Il y a quelques jours, M. P..... recevait des amis à dîner, et, désirant les bien traiter, il choisissait, dans sa cave, quelques bouteilles de ses meilleures marques. Au cours du repas, on servit du sauterne; à peine les invités eurent-ils porté le verre à leurs lèvres qu'ils se récrièrent : le vin blanc était simplement de l'eau,—et encore de l'eau de Seine.

Le domestique, interrogé, ne sourcilla pas. Il affirma n'être pour rien dans cette métamorphose. Mais l'amphitryon, qui, tout d'abord, avait ri de l'aventure, se fâcha, quand au dessert il servit du vinaigre pour de la fine champagne. Il est allé au commissariat de son quartier raconter les faits, mais il a refusé de déposer une plainte contre son domestique, "parce que, étant obligé, par métier, de défendre les voleurs, il ne voulait pas les dénoncer." Il s'est contenté de le faire admonester et de le renvoyer.

DEUX DENTS ET UNE CARRIÈRE BRISÉES.—La 6e chambre du tribunal civil de la Seine a jugé, dernièrement, un amusant petit procès.

Mme Ch....., femme d'un juge de Tlemcen, s'était cassé deux dents de devant, en tombant par suite d'un faux pas. Elle s'était donc adressée aussitôt à un spécialiste de Paris et lui avait commandé deux dentiers, le second devant servir au premier de lieutenant.

Mais, lorsque le dentiste envoya au mari sa note, celui-ci répondit qu'il ne pouvait payer immédiatement, et comme il tardait à s'acquitter, M. Vauthier, perdant patience, porta plainte au procureur général d'Alger. Cette réclamation entraîna la démission forcée de M. Ch.....

M. Ch..... n'a pas voulu en rester là, et il a assigné, devant le tribunal civil de la Seine le dentiste en dommages intérêts : 1, pour avoir confectionné deux râteliers qu'il prétendait inutilisables; 2, pour avoir entraîné la perte de sa position par la violation du secret professionnel!

Le dentiste riposte à par une demande en paiement de 630 fr., montant des deux appareils.

Le tribunal a débouté l'ancien juge de sa demande et l'a condamné à verser à M. Vauthier la somme par lui réclamée.

FAUX MONNAYEUR AÉRIEN.—Gustave Sagout n'a que dix-huit ans, mais il est déjà expert en l'art de fabriquer la fausse-monnaie; seulement, sa manière d'opérer mérite, par son originalité, d'être contée. Sagout est plombier couvreur. Il lui avait donc été facile de transformer en laboratoire le toit de la maison qu'il habitait, 16, rue des Trois-Portes, à Paris, et tous les jours, il se mettait au travail en cet atelier aérien, à l'abri de tout regard indiscret des voisins, de toute investigation gênante de la police.

Il fabriquait des pièces de 2 fr., de 1 fr. et de 50 centimes, qu'il mettait en circulation, soit en les écoulant lui-même, soit en les vendant à des complices.

Mais tout a une fin et Sagout, qui avait été signalé à la police, a été arrêté boulevard Saint-Michel par des agents de la sûreté.

En pratiquant une perquisition à son domicile, on a découvert sur le toit tout le matériel de fabrication.

UNE NOUVELLE MODE.—La mode des cheveux gris se répand, de plus en plus, dans le monde élégant d'Angleterre. Les ladies ne songent plus à rester blondes ou brunes : elles sont ravies d'être—ou de paraître—grises.

Pourquoi tousser jusqu'à presqu'en mourir! lorsque le sirop pectoral balsamique de Ducongé vous guérira. Prenez-le à temps; il vous sauvera la vie.

Une réponse au "Times", de Londres, par le "Temps", de Paris.

Nous disions, hier, qu'un gouvernement sûr de lui-même, comme est le gouvernement de la République, doit éviter de mettre contre soi les apparences, et de faire croire à l'Europe qu'il cède trop aisément à la pression de quelques personnages turbulents. Il était, pourtant, difficile de prévoir les commentaires, dont le *Times*, dépassant la mesure de sa malveillance accoutumée, entourerait l'interdiction de *Thermidor*. A en croire le journal anglais, le gouvernement de la République "d'apparence morale et régulière", ne serait "qu'une façade fragile et trompeuse, derrière laquelle l'armée du désordre attend l'heure prochaine pour remonter des bas-fonds à la surface, pour s'emparer du pouvoir et pour livrer la France à la révolution violente et victorieuse". On le voit : le *Times* ne se borne pas à reprocher une faiblesse à un gouvernement fort; il déclare que la force de ce gouvernement est illusoire, et que, derrière lui, s'en cache un autre, qui surgira quelque jour.

Nous ne pensons pas que ce langage fasse grande impression en Europe, ni qu'on y mette sérieusement en doute la solidité du gouvernement de la République. Il a fait ses preuves à cet égard, et les prophètes de malheur, qui, naguère, se donnaient carrière, en ont été pour leurs frais d'éloquence. Nous ne pensons pas davantage que le parti révolutionnaire, sur la foi du journal anglais, soit tenté de mettre à l'épreuve l'énergie du gouvernement ou sa ferme résolution de maintenir l'ordre et de persévérer dans la tradition suivie depuis vingt ans, pour le plus grand honneur et le plus grand profit de l'idée républicaine. Il ne subsiste donc rien des propos du *Times*.

Les gouvernements faibles, les gouvernements qui ont peur et qui ont des raisons d'avoir peur, prennent, tout naturellement, des précautions inutiles, exagérées, et, si on les raille parfois, on ne s'étonne pas de les voir aux leurs gardes. Les gouvernements qui reposent sur l'assentiment du pays, qui répondent à ses aspirations, qui expriment ses volontés, sont au-dessus de pareilles inquiétudes, et c'est pourquoi, ils peuvent se montrer impunément tolérants et libéraux. Le nôtre appartient à cette catégorie; tout le monde en est parfaitement convaincu, en France et à l'étranger, à l'exception de nos confrères du *Times*. Il arrive à ce gouvernement de prendre, un jour, une mesure qui paraît contestable à beaucoup de républicains, mais cette mesure ne leur paraît contestable que parce qu'il est fort! S'il était faible, elle leur paraîtrait parfaitement justifiée. Voilà un raisonnement bien simple et qui semblera peut-être conclunant au *Times*, s'il prend la peine de l'examiner.

L'AUDIENCE DU DUC DE CAMBRIDGE CHEZ LE PAPE.—On mande, de Rome, 26 janvier, au *Courrier de Bruxelles* :

"Des informations puisées à une source autorisée, me permettent de vous donner les détails suivants sur l'audience du duc de Cambridge chez le Saint-Père :

"Le voyage du duc Cambridge a pour but de faire une inspection de la garnison anglaise à Malte. Le duc n'est rendu à Rome après pour rendre visite au Pape. Le Saint-Père l'a reçu avec tous les honneurs, lui témoignant la plus grande affabilité.

"Dans le courant de la conversation, le Pape a parlé de la nécessité de donner un peuple une instruction vraiment chrétienne, et il l'a exprimé, avec conviction profonde, cette nécessité. Les officiers de la suite du duc présentés au Pape lui ont baisé la main, quoique protestants, et le Pape leur a fait les honneurs de ses appartements leur faisant admirer de sa fenêtre le panorama de Rome. Les officiers, de retour à la cour, se sont retirés enchantés et émus de cette réception si cordiale, et n'ont cessé de prononcer l'éloge de Léon XIII.

"On raconte, de bonne source, que, le soir de la réception chez le Pape, le duc de Cambridge n'a pu s'empêcher, en recevant différents personnages italiens, parmi lesquels des officiers supérieurs, de l'armée, de faire remarquer que l'Italie a commis une grande faute en dépouillant le Pape de sa souveraineté, car en laissant au Pape sa liberté, la monarchie italienne aurait été plus raffermie."

PLUS D'IMMUTABILITÉ DES CHOSES ALLEMANDES.—Les révolutions de palais continuent en Allemagne. Le général de Waldersee, que la confiance personnelle de Guillaume II avait placé à la tête de l'état-major général, a perdu la faveur de son souverain et vient d'être mis à la tête du corps d'armée qui a son centre à Altona, en remplacement du général Leczinski, coupable de s'être montré déférent avec M. de Bismarck et d'avoir convié à sa table l'illustre disgracié. "Qu'en est fait—dit la *Liberté*—de cette immutabilité des choses allemandes dont on nous a tant ennuyés depuis vingt ans. En Allemagne comme partout, c'est le caprice des gouvernants qui fait la stabilité des hommes et des choses. C'est l'esprit calme de Guillaume Ier qui a permis à ses collaborateurs de donner toute leur mesure. Il a suffi de la mort de l'homme pour tout changer. Donc, la supériorité de l'Allemagne n'est inhérente à aucune qualité spéciale et n'est qu'un fait accidentel, dû à un concours de circonstances éphémères, analogue à celui qui, à un moment donné, groupa autour de Louis XIV des hommes comme Colbert et Louvois."

Guérissez votre toux et mettez-vous à l'abri de la phthisie en prenant à temps le sirop pectoral balsamique Ducongé.

MAZERAT.—Décédée hier matin lundi, 16 février 1891, à 5 heures à l'âge de 83 ans, Mme Vve JEAN MAZERAT. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, mardi, à 10 heures précises. Le corps est exposé à sa résidence, No 324 rue des Ursulines.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
119 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

La barque italienne "Maria E.", capitaine D'Urso, de Gênes, commencera son déchargement LUNDI, le 16 courant, au pied de la rue Montégut, 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du consignié, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Si les capitaines, si le consignataire de la barque "Maria E.", de Gênes, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
14 fév—3f 67 et 69 rue Decatur.

Agence d'assurance non compacet de

JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désirenses d'assurer leurs propriétés à venir s'attendre avec lui pour des polices d'année ou à terme. Parties ajustées et payées sans escompte.

JAMES PRÉVOST.
12 août—1 an—dim mar ven

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommier en fer, équilibre parfait, mécanique de l'avant. Ces pianos ont véritablement un volume et une puissance de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
29 nov—3m

Une Nouvelle Découverte Scientifique.

Le Docteur Sanford, de Boston, a découvert un remède qui guérit les douleurs de dos, les douleurs de côtés, les douleurs de poitrine, les douleurs rhumatismales, les douleurs musculaires, les douleurs de tête, les douleurs de jambes, les douleurs de reins, les douleurs de toutes sortes, en une minute. Ce remède est le premier et le seul remède qui puisse arrêter les douleurs de reins, de côtés, de poitrine, et de toutes douleurs en une minute. Ce remède est le premier et le seul remède qui puisse guérir